

Vérification des dispositifs d'ancrage fixes



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour vérifier les dispositifs d'ancrage destinés à la protection des chutes de hauteur, à savoir : les connaissances normatives, théoriques et pratiques pour l'exécution de ces vérifications selon la Recommandation R430.
- Intégrer le rôle et les responsabilités du vérificateur.

PUBLIC

- Toute personne amenée à vérifier des dispositifs d'ancrage fixes.

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Avoir à sa disposition des instruments de mesures adaptés.
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

GROUPE

- 6 personnes max.

DURÉE

- 1 ou 2 jours

TARIF

- 1095 €HT pour 1 jour (hors frais de déplacement)

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

THÉORIE

Composition de la protection individuelle :

- Les 3 éléments de la chaîne de sécurité
- Les liaisons antichute

Contrôle des connaissances relatives à la protection contre les chutes de hauteur.

Information sur les textes réglementaires et normatifs concernant les dispositifs d'ancrages fixes,

Rappel théorique sur la composition d'un système antichute : Les dispositifs d'ancrages (NF EN 795) : Classification, descriptif, définitions, terminologie.

En quoi consiste la vérification ?

- Le contrôle documentaire préalable :
 - Plan d'implantation,
 - Dossier technique,
 - Note de calcul.
- Les ancrs structurelles.
- Les différents dispositifs de fixation (scellement, crapautage, bridage, ...) selon les différentes structures d'accueil (métallique, bois, béton, maçonnerie pleine et creuse).
- Comportement d'un ancrage pendant la chute :
 - Les éléments de déformation, les absorbeurs de choc.
- Exemples d'installation non conformes.

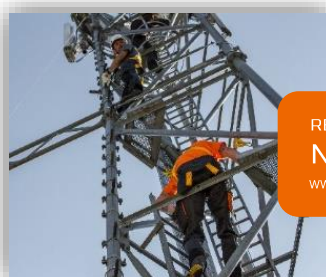
PRATIQUE

Visite de l'un de vos sites équipés :

- D'accès réglementaires,
- De système antichute : Lignes de Vie laissées à demeure et dispositifs d'ancrage.

Exercices pratiques de vérification :

- Utilisation des instruments de mesure adaptés (extractomètre, clés dynamométrique).
- Consignation des résultats de la vérification.



RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE
www.gamesystem.com

